

Fil Santé #19

La fabrique des politiques de santé

19 juin 2020

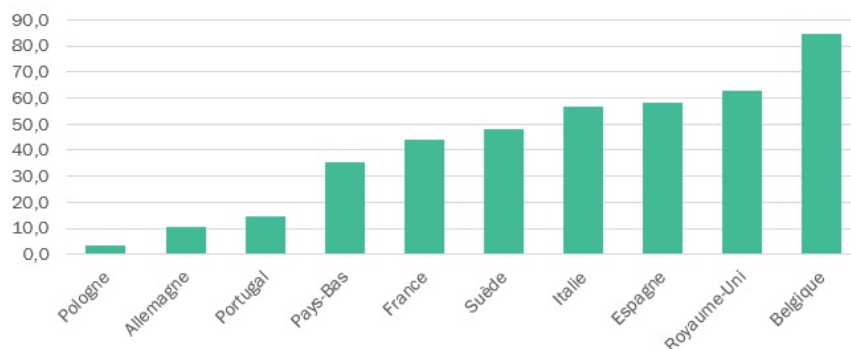
Covid, Handicap-Autonomie, Santé au travail, Santé mentale, Systèmes d'information

COVID

Combien de décès ?

Selon les données du European Center of Disease Control and prevention (ECDC), installé en Suède, la Belgique est le pays d'Europe dans lequel on relève le plus grand nombre de décès rapporté à la population (pour mille habitants). Viennent ensuite le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, la Suède et la France (voir graphique ci-dessous). En Suède, seul pays d'Europe n'ayant pas instauré de confinement drastique, le nombre de décès par habitant est nettement supérieur à celui de ses voisins scandinaves. [L'Académie de médecine](#) met en garde les utilisateurs de ces statistiques sur le caractère fragile de ces comparaisons à cause d'un recensement des décès plus ou moins exhaustif selon les pays. Plus de données disponibles sur [notre site internet](#).

Nombre de décès covid-19 pour mille habitants (16 juin 2020)



Source : European Center for Disease Prevention and Control ECDC

Une note documentaire de Santé publique France relative à l'efficacité et l'utilisation des masques dans l'espace public

Santé publique France vient de faire paraître une [note documentaire](#) relative à l'efficacité et l'utilisation de masques non médicaux dans l'espace public basée sur une recherche de la littérature scientifique et sur les principales recommandations françaises, européennes et internationales.

Démarrage des travaux de la commission parlementaire sur la gestion de la pandémie

L'audition le mardi 16 juin du directeur général de la santé (DGS), Jérôme Salomon, a marqué le lancement des travaux de la [commission parlementaire](#) « Impact, gestion et conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de Coronavirus-Covid 19 », présidée par Mme Brigitte Bourguignon, présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, et députée LREM. Cette commission fait suite à une première [mission d'information](#) sur ce sujet.

Les premières relocalisations de production de médicaments ?

Depuis plusieurs années, la France fait face à des difficultés d'approvisionnement de certains médicaments et le gouvernement a déjà pris diverses mesures pour y remédier. Mais la crise du coronavirus a allongé la liste des médicaments soumis à forte tension, mettant en lumière la dépendance des laboratoires français vis-à-vis de l'étranger (80 % des « ingrédients » indispensables à la confection des médicaments consommés en Europe sont achetés ailleurs, principalement en Asie). Mais rapatrier la production de médicaments s'avère plus compliqué qu'il n'y paraît, selon le [quotidien](#) Le Monde.

Le président de la république s'est rendu sur un site du laboratoire pharmaceutique SANOFI, près de Lyon, le 16 juin dernier. Il a annoncé diverses mesures pour développer les infrastructures de production de médicaments en France. La relocalisation de toute la chaîne de fabrication du paracétamol est prévue d'ici trois ans.

Les ARS au coeur de la crise sanitaire

Une heure d'interview du directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, Aurélien Rousseau sur [youtube](#).

[Consulter les données épidémiologiques en ligne.](#)

Handicap-Autonomie

L'Assemblée nationale vote la création de la cinquième branche « handicap-autonomie »

L'Assemblée nationale a adopté dans la nuit du 15 au 16 juin le [projet de loi n° 3019](#) relatif à la dette sociale et à l'autonomie. L'article 4 de ce projet de loi prévoit la remise par le gouvernement au plus tard le 30 septembre 2020 d'un rapport au Parlement relatif aux conditions de création d'un nouveau risque ou d'une nouvelle branche de sécurité sociale relatifs à l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. La question n'est pas nouvelle, ce champ d'intervention publique s'appuyant déjà sur l'expertise d'une agence publique dédiée, la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie (CNSA). La Caisse nationale a ainsi alloué en 2019 [27 Mds € de crédits](#) pour le financement des politiques d'aide à l'autonomie, budget auquel il faut rajouter les financements de l'Etat, de la Sécurité sociale et des Collectivités territoriales.

Deux questions majeures conditionnent toutefois la création de ce cinquième risque. La première concerne les ressources supplémentaires à mobiliser en pleine récession économique avec un déficit attendu de 31 Mds € de l'assurance maladie en 2020. La deuxième est institutionnelle et concerne la répartition des pouvoirs entre les trois administrations qui exercent leur tutelle sur ces établissements : les Agences régionales de santé (ARS), les Conseils départementaux, et la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie. Dans ce domaine également un grand choc de simplification est attendu !

Organisation des soins

La HAS alerte sur la baisse conséquente du nombre de vaccinations

Selon la Haute autorité de santé, les données publiées régulièrement par l'ANSM (agence du médicament) et la CNAM (assurance maladie) montrent une baisse conséquente du nombre des délivrances de vaccins remboursés en pharmacie. Cette étude évalue en particulier à 44 000 le nombre de nourrissons âgés de 3 à 18 mois qui n'ont pas reçu de vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, les méningites à Haemophilus influenzae de type b et l'hépatite B. La HAS [recommande](#) de reprendre les vaccinations sans délai et rappelle les éléments de sa recommandation de décembre 2019 sur les modalités de mise en œuvre du rattrapage vaccinal.

Un état des lieux des ressources en soins palliatifs

Le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV) vient de publier son [état des lieux](#) des ressources des unités de soins et équipes mobiles en soins palliatifs.

Comment réduire les disparités en matière de participation au dépistage du col de l'utérus ?

Cette étude, menée à partir des données issues de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), met en lumière les inégalités territoriales très importantes en matière de participation au dépistage du col de l'utérus. Les auteurs de l'étude effectuent des recommandations dans « [The conversation](#) », pour réduire les disparités territoriales observées.

Remise du rapport du Pr Claris sur la gouvernance à l'hôpital

En réponse à une mission confiée en décembre 2019 par Mme Agnès Buzyn, alors ministre chargé de la santé, le Pr Claris, président de la Commission médicale d'établissement (CME) des Hospices civils de Lyon a remis son [rapport](#) qui contient 56 recommandations et 27 règles de bonnes pratiques relatives à la gouvernance à l'hôpital. Un document particulièrement précieux dans le contexte du « Ségur de la santé » et des attentes fortes des professionnels en matière de simplification de gestion.

Pourquoi l'AP-HP veut supprimer le ticket modérateur ?

D'après une [information](#) du quotidien Les Echos, parmi plusieurs propositions du directoire des hôpitaux de Paris (AP-HP) pour réformer le système de santé figure celle de supprimer le ticket modérateur. Cette mesure permettrait, selon le directoire, de créer 1 500 emplois de soignants correspondant aux effectifs actuellement consacrés aux facturations des séjours aux centaines d'organismes d'assurance complémentaire.

Santé au travail

Réforme de la santé au travail : le chantier ré-ouvert

Lundi 15 juin, les partenaires sociaux ont réouvert le chantier de la réforme de la santé au travail à l'étude depuis un peu plus de deux ans et demi ([article du Monde réservé aux abonnés](#)).

Santé mentale

Un numéro spécial de la revue Santé mentale sur la pair-aidance

La pair-aidance désigne une forme d'intervention dans le champ somatique ou psychique qui met en relation des personnes souffrant et ayant souffert d'une même maladie. La revue Santé mentale publie un [numéro spécial](#) sur le développement de ces pratiques dans le champ de la santé mentale.

La Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL) réclame "une réforme d'ampleur du système psychiatrique"

Dans son dernier [rapport](#) (dossier complet disponible en ligne à partir du 15 juillet) sur les établissements psychiatriques, la CGLPL formule 67 recommandations pour améliorer la prise en charge des personnes hospitalisées. Adeline Hazan, la Contrôleure générale, réclame une « réforme d'ampleur du système psychiatrique », taclant l'absence « de volonté politique de limiter l'hospitalisation sous contrainte ». Lire également cet [article](#) paru dans le quotidien La Croix.

Liens entre suicide et chômage

Dans ce nouveau [rapport](#), l'Observatoire national du suicide apporte des éclairages académiques, statistiques et juridiques sur les suicides liés au travail et au chômage. Il offre également un état des lieux des évolutions des systèmes d'information pour améliorer la mesure globale des suicides et éclairer les liens avec la situation professionnelle et la santé mentale.

L'Atlas de la santé mentale est en ligne

[L'Atlas de la santé mentale](#) de l'IRDES propose une photographie à un niveau territorial fin (jusqu'à la commune), des prises en charge et de l'offre disponible sur le territoire français. Des indicateurs spécifiques sont présentés pour les enfants et adolescents, les adultes de 18 à 64 ans suivis

pour des troubles psychiques fréquents ou des troubles psychiques sévères et persistants, les personnes âgées et la population pénitentiaire. Un outil particulièrement précieux pour tous ceux qui sont impliqués dans l'élaboration des plans territoriaux en santé mentale (PTSM).

Systemes d'information

La politique publique des données de santé contestée

Dans une [tribune](#) au Monde, l'ancien président de l'institut des données de santé (Christian Barbusiaux) critique sévèrement les lois de 2016 et 2019 qui ont modifié en profondeur l'organisation et la gouvernance de ces données. Une autre lecture très critique de la gestion des données de santé est proposée dans [The conversation](#).

Comment l'épidémie de Covid-19 a fait exploser l'offre numérique en santé

L'épidémie de Covid-19 a mis un coup d'accélérateur au développement de solutions numériques à destination des professionnels de santé et a favorisé "l'accompagnement des initiatives portées par les industriels, la société civile et les chercheurs", a souligné la délégation du numérique en santé (DNS) le 12 juin lors d'une conférence de presse. A lire dans un article publié par www.ticsante.com

Les failles de l'édition scientifique

Dans cet [article](#) du Monde les auteurs s'interrogent sur les turpitudes des éditions scientifiques, à propos de l'article publié par le Lancet et relatif à l'usage de l'hydroxychloroquine pour le traitement du covid.

FIL SANTE

Ont contribué à l'élaboration de ce numéro : Pr Jean-Paul Canevet, Dr Daniel Coutant, François Tuffreau. Fil Santé # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Fil Santé #.

S'inscrire.

Désinscription

Envoyé par

 sendinblue

© 2020 La santé à voix haute

Titre

Mauris commodo massa tortor, u [sit amet,consectetur adipiscing](#) Nunc fermentum neque quam, sodales eleifend elit imperdiet vitae. Aliquam id euismod nulla. Suspendisse imperdiet, sem et sollicitudin egestas, urna nunc auctor massa, vulputate pharetra mi odio nec tortor. Ut ultricies massa viverra quis.

Mauris commodo massa tortor, u [sit amet,consectetur adipiscing](#) Nunc fermentum neque quam, sodales eleifend elit imperdiet vitae. Aliquam id euismod nulla. Suspendisse imperdiet, sem et sollicitudin egestas, urna nunc auctor massa, vulputate pharetra mi odio nec tortor. Ut ultricies massa viverra quis.